

Guy Mollet : ministre d'État et secrétaire général du SFIO

(31 octobre 1905, Flers-de-l'Orne - 3 octobre 1975, Paris)



Placé sous la protection de l'État après avoir perdu ses deux parents, Guy Mollet est sensible à la question sociale et intègre avant même sa majorité le SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière), puis devient secrétaire adjoint des jeunesses socialistes du Pas-de-Calais en 1928.

Professeur d'anglais, Guy Mollet est engagé dans une lutte pour de meilleures conditions de vie. Il fait notamment adopter une troisième semaine de congés payés et des aides d'accompagnement au logement. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, ce dernier est fait prisonnier, et ce n'est qu'après 1941, lors de sa libération, qu'il s'engage dans la résistance au sein de l'Organisation civile et militaire (OCM) et qu'il intègre véritablement la sphère politique.

Élu maire d'Arras en 1945, puis député du Pas-de-Calais et secrétaire général du SFIO en 1946, il s'avère être un pilier dans le fonctionnement du tripartisme en prenant part aux gouvernements de Léon Blum puis de Pleven en tant que ministre d'État.

Reconnu comme Atlantiste en prenant part au Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe de Jean Monnet, il propose l'intégration de la France au CED (Communauté européenne de Défense), un projet finalement abandonné en juin 1951 lorsque le pays rentre en guerre contre l'Algérie. Néanmoins, ce dernier montre une certaine implication à l'échelle internationales en siégeant à la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) et en étant président du Conseil de l'Europe.

En 1956, après avoir remporté les élections de janvier aux côtés de François Mitterrand et Pierre Mendès-France, Guy Mollet devient co-fondateur du Front Républicain. Leurs objectifs étant de moderniser économiquement et socialement la France tout en trouvant un consensus quant au règlement de la guerre entamée avec l'Algérie.

Ne parvenant pas à obtenir assez de voix en faveur d'un colonialisme libéral en Algérie, il établit finalement une politique répressive en obtenant le vote des pouvoirs spéciaux, conférant d'importants pouvoirs à l'armée. C'est ainsi qu'il parvient à doubler les

effectifs envoyés en Algérie et qu'il nomme Robert Lacoste ministre résident en Algérie. Prenant par ailleurs très au sérieux les conditions de vie des soldats, ce dernier prend diverses mesures permettant de lutter contre toute forme de violence et de torture. Son gouvernement va jusqu'à fonder une commission permanente de sauvegarde des droits et libertés individuelles en 1957.

Après avoir donné son indépendance au Maroc (2 mars 1956) et à la Tunisie (20 mars 1956), il se retrouve aussi impliqué dans le processus de nationalisation du canal de Suez auquel il s'oppose aux côtés de la Grande-Bretagne et l'Israël ; mais il paraîtrait faire l'objet de critiques dû à son manque d'efficacité.

En outre, la fin de sa carrière est marquée par la chute de son cabinet et par son ralliement à la politique de Charles de Gaulle en 1958. Il participe ainsi activement à la rédaction de la nouvelle constitution. Il choisit finalement de retourner du côté de l'opposition en 1965 où il consacre son dernier projet à la création de la FGDS (Fédération de la gauche démocrate et socialiste) et aux soutiens de François Mitterrand.